

# Travail et immigration

La France s'apprête à réformer sa législation nationale sur l'immigration quelques mois avant que les 27 pays membres de l'Union européenne n'adoptent à leur tour une réforme de la politique migratoire pour tous les États membres. Si Paris entend durcir les conditions exigées pour obtenir le droit de séjourner et travailler en France, quelles sont les politiques nationales en la matière dans certains des autres pays de l'Union européenne ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'Union européenne comptait **5% de citoyens non-Européens**, c'est-à-dire environ 24 millions de personnes sur un total de 447 millions d'habitants. Et c'est l'Allemagne qui en comptabilise le plus avec un peu plus de 11,5 millions de ressortissants étrangers, devant la France, l'Italie et l'Espagne qui en comptent environ 5 millions. Si l'Union européenne (UE) doit adopter prochainement une nouvelle politique migratoire, les 27 pays membres disposent tous de leur propre législation en la matière. Des lois très différentes les unes des autres et qui devront évoluer prochainement pour respecter la future législation européenne en la matière.

## Les pays les plus durs : Danemark et Suède

Le Danemark est cité en exemple par les partis de droite et d'extrême droite en France. Le pays a la politique migratoire la plus dure de l'UE. Une fois arrivés sur le territoire, les biens de migrants sont confisqués, l'accès aux allocations restreint. **Le marché du travail leur est aussi très fermé** : il existe une liste de métiers autorisés pour les travailleurs étrangers. Conséquence : l'immigration s'est considérablement réduite, même si la pénurie de main-d'œuvre se fait cruellement ressentir.

Début novembre, la Suède a durci à son tour sa législation migratoire. Il faut désormais **gagner au moins 2 400 euros par mois** pour prétendre à un permis de résidence, alors que la plupart des étrangers ont des métiers précaires, avec un salaire bas. Le parti d'extrême-droite SD (Démocrates de Suède) est le principal allié du Premier ministre et il impose sa feuille de route.

## L'Allemagne s'ouvre à nouveau

Pour accueillir environ 400 000 travailleurs qualifiés par an et **pallier le vieillissement** de sa population, le gouvernement a adopté un projet de loi immigration pour assouplir les règles de l'immigration. Une première depuis les années 2000. Depuis novembre 2023, les travailleurs immigrés n'ont plus besoin de fournir un contrat de travail pour entrer dans le pays, ils peuvent aussi demander la **nationalité allemande après cinq ans de résidence** dans le pays. Autre mesure pour encourager les étrangers à s'installer en Allemagne, ils **ne sont plus obligés de renoncer à leur nationalité d'origine**, ce qui était un facteur dissuasif d'immigration pour beaucoup d'entre eux.

## Le plus étonnant : la Hongrie

Le Premier ministre hongrois est l'un des dirigeants européens les plus anti-immigration, mais paradoxalement, son pays **facilite le recours à la main-d'œuvre étrangère** dans les entreprises, ce qui est également le cas **en Pologne**. Le gouvernement hongrois veut créer un demi-million d'emplois dans les prochaines années, car avec l'exil massif de travailleurs hongrois en Europe de l'Ouest, **la main-d'œuvre locale fait défaut**. La Hongrie fait donc appel aux travailleurs étrangers, principalement venus d'Asie, on les appelle les "*travailleurs invités*".

## L'Espagne simplifie et accélère les démarches

En Espagne, l'un des principaux pays d'arrivées en Europe, une vaste réforme a été adoptée en août 2022 afin de simplifier et accélérer les démarches pour les demandeurs d'asile ou pour l'obtention d'un titre de séjour. Pour les migrants en situation irrégulière qui peuvent justifier d'un **séjour dans le pays d'au moins deux ans**, il est désormais possible d'**obtenir un titre de séjour de 12 mois**, à une condition : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre. **Les travailleurs saisonniers**, qui représentent un fort pourcentage des résidents étrangers en Espagne, sont également concernés par cette réforme, notamment afin d'améliorer leurs conditions de vie. Les personnes étrangères intéressées pourront désormais **demandeur une autorisation de travail de quatre ans**. Ce document permet à la personne concernée de travailler jusqu'à neuf mois par an, mais elle aura l'obligation de rentrer dans son pays après chaque saison de récolte. Pour les personnes concernées par le regroupement familial : la nouvelle loi apporte un changement fondamental pour les migrants concernés, car le titre de séjour acquis par le procédé du **regroupement familial inclut désormais un permis de travail**.

## L'Italie durcit le ton

Le gouvernement italien (extrême-droite) a approuvé cette année une série de mesures qui durcissent les conditions d'accueil des migrants. Il est notamment question d'**héberger des mineurs avec des majeurs**, d'augmenter le nombre de migrants dans les **centres de rétention** ou encore d'**expulser des personnes en situation régulière**. Des mesures qui font pourtant suite à la décision d'**augmenter les quotas nationaux d'immigration légale**. Une mesure prise au printemps dernier afin de pallier le **manque de main-d'œuvre** dans certains secteurs d'activité économique, selon les autorités.

## En Grèce, la régularisation reste aussi longue

À l'image de l'Espagne ou de l'Italie, la Grèce a également procédé à des modifications de sa législation en matière d'immigration. Confronté à l'arrivée de centaines de milliers de migrants depuis près de 10 ans, le gouvernement conservateur a tenté de **simplifier les démarches**, sans pour autant faciliter l'accès à une régularisation. Depuis 2022, les migrants doivent passer par une plateforme en ligne afin d'y déposer leur demande d'asile. Une fois le rendez-vous obtenu - le délai d'attente peut dépasser un an - les migrants doivent se rendre dans des centres fermés. En ce qui concerne **les migrants de seconde génération**, ils ont désormais **droit à un permis de séjour de dix ans**, contre cinq ans auparavant. Environ 750 000 étrangers vivent légalement en Grèce, qui avait délivré en 2022 plus de 150 000 permis, selon les données du ministère des Migrations.